» En conséquence, nous ordonnons que le dimanche 1er février, jour de la Sexagésime, on chante dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, avant la messe paroissiale ou de communauté, le *Veni Creator* et le *Sub tuum*, avec les versets et oraisons. »

Le sous-marin le « Goubet »

Cherbourg, 1er février. — Les expériences d'immersion et de marche du bateau sous-marin le *Goubet*, toujours dans l'arsenal, ont recommencé.

Tous les jours plusieurs officiers de marine descendent à bord et vont faire à tour de rôle, une promenade sous l'eau. Ils s'immergent, s'immobilisent, remontent à la surface, tournent sur eux-mêmes, etc. On remarque l'empressement qu'ils mettent à venir se rendre compte par eux-mêmes. Hier un d'entre eux est descendu en présence de l'amiral Lespès et de son aide de camp.

L'équipage du sous-marin, parfaitement dressé, connaît admirablement la manœuvre des appareils.

Dans quelques jours des médecins de marine descendront à bord, à leur tour, pour se rendre compte par eux-mêmes de l'habitabilité.

La mort de Meissonier

Paris, 1er février. — Mme Meissonier a reçu hier, à six heures du soir, une adresse de condoléances envoyée par le conseil municipal de Lyon, ville où est né Meissonier.

Le président de la République lui a fait exprimer ses condoléances.

Les obsèques auront lieu très probablement après-demain à la Madeleine ou à la Trinité.

La mort du prince Baudouin

Paris, 1er février. — Ce matin, à dix heures, a été célébré, à l'église flamande de la rue de Charonne, un service funèbre pour le prince Baudouin.

Nombreuse assistance à cette triste cérémonie organisée par les prêtres de la Mission flamande à Paris; la colonie belge était largement représentée.

L'émeute militaire à Oporto

Lisbonne, 1er février. — Le chef civil du mouvement qui a éclaté à Oporto, semble être M. Alves Veiga, avocat républicain.

On signale aussi plusieurs autres personnes, mais leur participation paraît douteuse.

Le nombre des morts et des blessés serait, pour les insurgés et les troupes fidèles, de vingt à trente.

Les insurgés se sont rendus quand ils n'ont plus eu de munitions.

On évalue leur nombre à quatre cents hommes environ.

Les transports *Africa*, *India* et *Vasco de Gama*, vont partir pour Oporto, où les insurgés seront conduits à leur bord comme détenus.

Quelques-uns des insurgés ont pris la fuite.

La garde municipale, en occupant l'hôtel de ville, a enlevé le drapeau du club républicain fédéral que les insurgés avaient laissé.

Le gouvernement ne juge pas nécessaire de déclarer l'état de siège, car le mouvement n'a rencontré aucun écho dans le pays.

Haute trahison en Allemagne

Berlin, 1er février. — M. de Wolffgram, ministre du cabinet du prince de Lippe-Detmold, est venu à Berlin où ce voyage suscite de singuliers commentaires. La santé du prince, qui est le prétexte allégué, ne serait pas du tout la cause de la venue à Berlin de ce ministre de la principauté, mais une affaire encore très mystérieuse, relative à la révélation de faits de haute trahison où aurait trempé une personnalité princière.

Les commentaires varient, d'ailleurs, sur le nom du personnage incriminé.

Incendie d'un navire. — 300 victimes

Les avis de San-Francisco annoncent qu'un navire a été incendié près de Shanghaï, le 25 janvier. 300 Chinois ont péri, une centaine ont été sauvés.

L'UNION DES ACHATS

8me COMBINAISON. — Assurances en cas d'accidents

Les souches de l'*Union des Achats* peuvent être utilisées pour s'assurer contre les accidents. Le choix de la compagnie est laissé au possesseur des souches.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1° *A la librairie du* Journal de Roubaix ;

2° *Dans les principaux débits de tabac.*

LES MAISONS, DESIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, SONT PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix*.

NOTA, — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*UNION DES ACHATS.)

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Emile Moreau devant ses électeurs. — Cinq cents personnes environ assistaient à la réunion du *Pré Catelan*, dans laquelle M. Emile Moreau, député du Nord, a rendu compte de son mandat à ses électeurs. Dans la salle, se trouvait M. le docteur Largillière, président de la Ligue républicaine.

La séance a été ouverte à cinq heures, par M. Coupez, président du comité radical-socialiste, entouré des membres de ce comité. M. Martin, commissaire du 2e arrondissement, avait pris place à la tribune. M. Coupez a immédiatement donné la parole à M. Moreau qui, après avoir réclamé l'indulgence de l'auditoire, à cause d'un gros rhume qui l'accable depuis un certain temps déjà, indique, d'une voix assez faible, la marche qu'il va suivre en rendant compte de son mandat.

Nous donnons une analyse aussi exacte que possible du speech du député de Roubaix. Il ne reviendra pas sur tous les votes qu'il a émis à la Chambre, ce serait ennuyeux pour les auditeurs, et d'ailleurs les journaux de la région les ont fait connaître. Il invite ceux de ses électeurs que certains de ces votes n'auraient pas satisfaits, ou qui ne les auraient pas compris, à lui poser des questions, lorsqu'il aura terminé.

Il s'en tiendra à l'exposé général de la politique qu'il a suivie et parlera des propositions qu'il a présentées.

Le député de Roubaix commence par dire — dans un calme absolu de l'assistance — qu'il a déposé un projet de loi réclamant l'amnistie pour faits de grèves. La Chambre l'a repoussé, et le ministre de la justice a promis d'accorder des grâces; cela n'a pas satisfait M. Moreau qui demandera la suppression des casiers judiciaires, afin d'éviter aux ouvriers la récidive qui les menace.

Des applaudissements nourris accueillent ces paroles. M. Moreau continue en disant qu'il a réussi à faire écarter, de la loi de 1889, les droits qui allaient peser sur les expéditions de petite vitesse.

Une autre proposition faite par M. Moreau et également rejetée, est relative à la souscription des capitaux français dans les emprunts étrangers. Il est d'avis de soumettre à un impôt spécial, toute participation de capitaux français à des entreprises à l'étranger.

M. Moreau arrive à sa fameuse proposition d'impôt sur les titres nobiliaires. On en a ri, dit-il, elle a soulevé les clameurs de toute la presse réactionnaire, mais j'ai trouvé qu'il était tout naturel de frapper, d'un impôt, une chose inutile et vaniteuse, alors qu'on impose si fortement les objets de consommation.

Il ajoute qu'il a eu la bonne fortune de n'être élu que par une circonscription où il n'y a pas de noblos, et où toutes les fortunes sont basées sur le travail. (Applaudissements répétés.)

M. Moreau a aussi déposé à la Chambre un projet tendant à la création de comités de secours départementaux, ayant leur comité central au Ministère de l'Intérieur. On lui a reproché à tort de vouloir faire concurrence aux bureaux de bienfaisance. Ce projet serait un remède à ce qui se fait habituellement; en effet, dit-il, lorsqu'une catastrophe se produit dans un grand centre, les secours arrivent trop tard, ou pas du tout.

M. Moreau dit qu'il s'est associé à un grand nombre d'autres propositions qu'il serait trop long d'énumérer. Il cite la question du travail des femmes et des enfants, la révision de la loi de 1879 sur les instituteurs, la réforme administrative par la décentralisation, la suppression des octrois, des patentes et des impôts sur la petite et grande vitesse.

L'orateur est de nouveau vivement applaudi.

M. Moreau donne lecture d'une lettre qui lui a été remise à son entrée dans la salle, par la fédération des syndicats ouvriers, protestant contre le projet d'installation d'une garnison en notre ville, et demandant au député de Roubaix d'intervenir pour le rejet de cette demande formulée par l'administration municipale.

— Je réclame un vote de l'assemblée, crie un citoyen.

Laissez-moi d'abord répondre à la lettre qui m'a été adressée, dit M. Moreau.

Si vous voulez connaître mon opinion sur cette question, reportez-vous à une séance du Conseil municipal de 1883, dans laquelle j'ai tellement combattu le même projet, que mes altercations avec mes collègues m'ont valu huit jours de prison. J'y suis opposé plus que jamais. Je verrai les ministres de l'Intérieur et de la Guerre pour les décider à rejeter la demande du Conseil municipal.

Il ajoute qu'au point de vue militaire même, une garnison à Roubaix serait une chose néfaste, car, en temps de guerre, Roubaix serait bombardé et les établissements détruits.

— A bas les frontières ! clame un assistant.

— Je voudrais comme vous, répond M. Moreau, qu'il n'y eût plus de frontières, mais la France est obligée de se défendre des antipathies des monarques de l'Europe contre la République.

— La République envoie des soldats contre les ouvriers, dit un socialiste.

— Très bien camarade, répond un autre; les ouvriers ne demandent que du pain, et on leur envoie des balles.

Ces interruptions provoquent un long tumulte.

Le citoyen Bouchez, gérant du *Cri du Travailleur* se fait remarquer par ses interpellations.

— Qu'a fait le citoyen Moreau le 1er Mai? Voilà ce qu'il devrait nous dire, crie-t-il.

Des partisans de M. Moreau veulent faire taire Bouchez. Lui, crie de plus belle et se démène contre tous.

Invité à prendre la parole, il monte à la tribune, et reproche au député de Roubaix d'avoir, dans une réunion à Croix, nié la question sociale, et de n'avoir pas, le 1er mai, participé à la manifestation ouvrière.

— Tais-toi, *assassineur* ! partisan du révolver, et du poignard ! lui répond-on.

— Ten'as pos in billet d'cinq chin francs din tmanche, comme Lorion, farceux ? dit un autre (rires).

— T'n'as nin acore tiré au sort, hé, garchonnal, continue un troisième.

— Je m'en fiche, je ne suis pas patriote, réplique l'orateur.

Le tumulte dure un quart d'heure, puis le citoyen Moreau reprend la parole et s'écrie que sa vie toute entière proteste contre les attaques de Bouchez ; il n'a pas tenu à Croix, le langage qu'on lui prête ; c'est une calomnie.

Le 1er mai, M. Moreau faisait partie du groupe de députés qui ont reçu, à la Chambre, les délégations ouvrières de la France. Il ne pouvait donc être à Roubaix.

Bouchez. — vous n'êtes pas l'élu de la France, mais celui de Roubaix.

Un autre citoyen. — Moreau n'a fait que nous parler de politique; c'est la question ouvrière qu'il aurait du traiter. C'est la seule chose qui nous intéresse.

Bouchez. — Organisons-nous, citoyens, pour envoyer à la Chambre, les plus intelligents d'entre nous, mais plus d'exploiteurs et de gens soumis comme Moreau.

Quand nous y serons en nombre, alors nous agirons !

M. Coupez, au milieu d'un tumulte persistant, donne lecture d'un ordre du jour disant que M. Moreau a bien rempli son mandat et qu'il a bien mérité de la démocratie.

Cet ordre du jour est adopté à mains levées par la plus grande partie de l'assistance.

Un citoyen demande que l'assemblée déclare si elle proteste contre l'établissement d'une garnison à Roubaix.

Toutes les mains se lèvent.

La séance est levée à six heures.

La Conférence de samedi à la Société de Géographie. — *Les Indes Néerlandaises.* — Si les possessions hollandaises sont peut-être moins connues que celles des autres nations européennes, c'est que les Hollandais ont pris pour principe d'ébruiter le moins possible leurs faits et gestes et qu'ils veulent vivre en paix dans leurs colonies. C'est, a dit M. Fritz du Bois, en commençant sa conférence de samedi soir, une ligne de conduite très louable ; elle l'est d'autant plus que leur système colonial, dans toute la hiérarchie administrative, est absolument merveilleux et qu'il pourrait servir d'exemple à plus d'un Etat européen.

La principale île de la colonie hollandaise, dans l'archipel de la Sonde, est Java, qui compte plus de vingt millions d'habitants, et dont la capitale, Batavia, a près de 100.000 âmes. On y trouve un empereur, très-débonnaire du reste, puisqu'il ne gouverne pas, c'est ce qu'on appelle vulgairement un homme de paille. Il a le grade et le costume de général, mais son armée est une armée de parade; son autorité est aussi restreinte que son commandement et lorsqu'il veut quitter sa résidence il ne peut le faire avant d'en avoir reçu l'autorisation préalable.

Après l'empereur vient un sultan dont la liste civile ne s'élève pas à moins de 1,500,000 francs; l'action de celui-ci est encore tout à fait anodine.

Les Hollandais, l'orateur l'a démontré, ont laissé presque intacte la législation indigène. La religion mahométane est celle qui est la plus pratiquée. Les principaux dialectes sont le malais et le javanais.

Les productions du pays (et il convient de classer dans la même catégorie les îles de Java, Sumatra et Bornéo), sont le café, le sucre, l'indigo, le riz et le tabac. Pour le café il y a lieu de remarquer que tout javanais est obligé d'en planter sur les terres du gouvernement. Malheureusement, depuis quelques années, une maladie a ravagé une grande partie de ces cultures. L'indigo, qui se vend dans les marchés, sous la forme d'une pâte grossière, et mélangée, se récolte en grande quantité; l'indigotier a eu, lui aussi, un terrible fléau à subir en 1887, par suite d'une invasion de chenilles. Les plantations de cannes à sucre ont été maltraitées en 1886, par une maladie qui consistait dans la pousse des feuilles à ras du sol, ce qui rendait la tige improductive. Quant au tabac, les planteurs javanais sont les plus heureux du monde, car ils ne sont soumis à aucun droit et la culture en est entièrement libre.

M. Fritz du Bois a donné ensuite quelques détails techniques sur les habitants, sur leur manière de vivre ; c'est le riz qui constitue leur aliment principal ; lorsque la saison est favorable, ils en font jusqu'à trois récoltes par an ; le poisson salé est encore la nourriture favorite des indigènes. Le caractère du javanais est naturellement doux. Le javanais est intelligent, travailleur et doué d'un grand instinct commercial. Une coutume bizarre que l'on retrouve d'ailleurs au Tonkin : tout le monde chique le bétel, et le javanais ne se sépare jamais de son crachoir qu'il installe apparemment sur une table.

Faut-il rappeler, s'est écrié le conférencier, une production de Java qui jusqu'à ces dernières années ne se vendait que sur les marchés de Londres et qui aujourd'hui, grâce à notre dernière exposition, se vend communément à Paris ?

Signalons en passant les mines d'or et d'argent de l'île Bornéo qui jusqu'ici n'ont pas encore été exploitées.

Les communications dans ces lointaines régions sont rendues faciles grâce à la création de belles routes larges et ombragées. Pour voyager dans les Indes Néerlandaises, il est indispensable de connaître un peu de malais, on trouve presque partout des chevaux et des voitures, dans les villes, on rencontre des hôtels assez confortables.

Les Chinois, gens d'une activité proverbiale, résident en grande partie dans les centres importants ; les Hollandais, qui craignent à juste titre leur influence, ont essayé de les refouler jusqu'aux frontières de Chine, mais on conçoit aisément les difficultés auxquelles ils se heurtent. Les Arabes sont aussi très nombreux dans les villes; les Allemands forment aussi une colonie avec laquelle on est obligé de compter.

Avec beaucoup de raison, M. Fritz du Bois a fait remarquer combien il était regrettable de voir la France occuper une place si minime dans les Indes néerlandaises ; ses produits y arrivent en si petite quantité qu'il serait presque dérisoire d'en faire l'énumération ; un détail typique : la majeure partie des Français qu'on rencontre au Java, sont ou tailleurs ou coiffeurs. Les Allemands, eux, sont tous ou ingénieurs ou photographes : il est facile d'en concevoir la raison !

« Java est un pays ouvert à tous, a conclu le conférencier : pour la France, il y a là de sérieux débouchés commerciaux; en vous entretenant ce soir des Indes néerlandaises, je n'ai eu en vue qu'une seule chose, indiquer aux jeunes gens de cette cité industrielle par excellence, le désir de lutter courageusement, au point de vue commercial, contre la concurrence étrangère. Java est une contrée d'avenir et ma joie serait grande si j'emportais l'espoir que mon voyage dans ces régions ait pu contribuer à introduire dans les Indes néerlandaises un écoulement de produits français ! »

Les projections lumineuses qui ont été intercalées dans le récit ont offert beaucoup d'intérêt et la conférence de samedi soir a été très goûtée, le conférencier possédant à fond son sujet.

Le Concert de l'Union artistique et littéraire. — Nous avons dit que le but de l'œuvre était de venir en aide aux artistes nécessiteux : Les résultats obtenus dimanche ont dépassé toutes les espérances, nous sommes heureux de le constater. Disons quelques mots maintenant de l'interprétation musicale.

C'est toujours avec un nouveau plaisir qu'on entend l'orchestre symphonique, sous la direction magistrale de M. Koszul; il n'en est plus à compter ses succès. La perfection d'exécution dont nos jeunes artistes ont fait preuve, à l'occasion de la visite de Gounod, est encore présente à toutes les mémoires; il serait donc superflu de dire que, cette fois encore, l'association symphonique n'a pas été au-dessous de sa réputation. L'ouverture des *Noces de Gamache*, de Mendelssohn, a été enlevée d'une façon vraiment remarquable; *la Fileuse*, du même maître, et une romance de Saint Saëns, pour cor et orchestre — dans laquelle M. Ferrei, de la *Grande Harmonie*, a fait valoir des talents incontestables de soliste — ont soulevé d'unanimes applaudissements.

M. Minssart, de sa voix chaude et sympathique, a magnifiquement interprété *Espoir en Dieu*, de Faure, et la *Sérénade du Bourreau* de J. Koszul. Le public, empoigné par cette délicieuse mélodie, a réclamé l'auteur et lui a fait une chaleureuse ovation. Un vrai régal musical que l'exécution des *Danses hongroises* de J. Brahms, et *Sturm-Marsh* de F. Liszt. On conçoit que les pages de ces grands maîtres, interprétées par des artistes comme MM. Koszul, Meyer, Wassenove et Seutin, aient produit sur l'assistance une impression profonde. A notre grand regret, il nous est impossible de nous étendre longuement sur cette partie si attrayante du programme, qu'il nous suffise de dire que la salle tout entière a acclamé ces quatre artistes qui ne comptent à Roubaix que des amis et des admirateurs.

Le succès obtenu par Mlle Dyna-Beumer était prévu. Tout ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre cette brillante artiste comprendront qu'on l'ait si souvent comparée au rossignol. Avec quelle charme et quelle pureté de voix, elle a chanté les *Perles du Brésil* de Félicien David ! Et cette gracieuse phrase musicale de Koszul, *Bonsoir Madeleine*, n'était-ce pas d'une fraîcheur et d'une diction incomparables ?

L'auditoire a fait à la grande artiste une ovation digne d'elle.

M. X. Thierry, directeur du Grand-Théâtre, a mis une fois de plus en relief, son beau talent de déclamateur. La mâle vigueur qu'il a déployée dans *La Curée des Yambes*, de M. A. Barbier a été fort remarquée. Succès non moins grand, dans la grande tirade du troisième acte de *Ruy Blas*, de Victor Hugo qu'il a dite d'une façon très savante.

Une des attractions du programme était, à coup sûr, l'audition de M. Desrousseaux, le célèbre chansonnier lillois, qui a littéralement charmé l'auditoire. Il ne nous appartient pas de porter une appréciation sur cet illustre diseur ; tout a été dit et écrit à son sujet. M. Desrousseaux a successivement chanté, la *Cafetière*, le *Graissier* et *l'Habit d'min grand-père*. Par une délicate intention, il avait fait précéder cette dernière chanson d'un couplet de circonstance que nous sommes heureux de reproduire.

Lorsque l'Union artistique,
Et littéraire m'écrivit :
« Sur vous, pour le côté comique
» D'un concert, nous comptons ! » j'ai dit
« Non, ma musette
» A votre fête
» Ne saurait être amie, utile en rien ; »
« Quand elle brille »
« C'est en famille... »
On insista... moi je cédai... si bien
Qu'à l'âge qui nous désespère,
On vient souvent nous attrister,
Ce soir, gaiment, je vais chanter
L'habit d'min vieux grand-père.

M. Desrousseaux a été vivement applaudi et rappelé plusieurs fois, cela se conçoit. Il a été obligé de chanter, ce qu'il a fait d'ailleurs avec sa bonne grâce habituelle, la célèbre chanson à laquelle il doit en partie sa renommée, *Le P'tit Quinquin*.

Le programme de la soirée est un charmant souvenir à conserver ; il a été très artistiquement dessiné par M. Jacquet, de Tourcoing, et gravé avec beaucoup de soin par M. Henri Florin.

Immédiatement après le concert, a eu lieu le tirage de la tombola. Voici la liste des numéros gagnants:

2179	691	1299	2657	1562	2001	2978	1150	2062
1118	1799	1959	1638	1461	52	2263	1863	1402
1182	2137	2261	1890	1932	3013	2207	713	2780
2091	2259	1525	429	1018	3199	867	2474	901
1541	1501	2146	1467	2016	1851	670	623	1756
1803	2762	2985	2331	511	2000	1137	1819	

Les lots pourront être réclamés à l'hôtel Ferraille, jeudi prochain de dix heures à midi.

Le cinquième banquet de l'Union artistique et littéraire a réuni de nombreux sociétaires à l'hôtel Ferraille, à l'issue du concert.

L'Œuvre des écoles d'Orient. — Dimanche, aux messes de neuf heures, de dix heures et de midi, en l'église Saint-Martin, le révérend Père Charmettant, missionnaire apostolique, a adressé un chaleureux appel en faveur de l'Œuvre des écoles d'Orient, dont il est le directeur général.

Dans un exposé rapide du but poursuivi par cette œuvre, à la fois catholique et française, il a surtout fait ressortir les avantages que l'influence de notre pays a retirés et retire encore de l'extension de ses établissements dans le Levant.

Les nations hérétiques et schismatiques font d'énormes sacrifices pour contrebalancer cette influence. C'est pour faire avorter leurs efforts que le zélé missionnaire fait appel à la générosité des catholiques français qui ne doivent pas se laisser surpasser par les peuples jaloux de l'ascendant déjà acquis par la France grâce à l'action exercée par les écoles d'Orient.

Une quête fructueuse a été faite à chacune des trois messes.

Nous rappelons aux personnes qui n'ont pu verser leur obole à ces différentes quêtes qu'elles peuvent l'adresser à M. le doyen de Saint-Martin ou à M. Souxdorf-Horent, boulevard de Paris, 102.

La réunion de la société de consommation. — Cinq cents membres environ assistaient, dimanche, à trois heures, à cette réunion, dans la salle des fêtes de l'hôtel des sapeurs pompiers.

Au bureau, on remarque MM. Gernez, Devernay, Borezée administrateurs, ainsi que les membres de la commission de contrôle sous la présidence de M. Faidherbe.

La séance est ouverte à trois heures et demie. M. le président donne la parole à M. Vasseur, secrétaire, pour la lecture des procès-verbaux des séances de la commission de contrôle. La commission émet ensuite un vœu ainsi conçu :

« Les membres de la Commission de controle soussignés, nommés par l'Assemblée générale des sociétaires de la Société de consommation le 18 janvier dernier, ont décidé, dans leur séance du 31 janvier, qu'une note serait insérée dans la presse locale et décrète, en outre, que l'administration actuelle a droit à toutes les félicitations des sociétaires pour la bonne gestion de la boulangerie, et qu'ils doivent continuer d'accorder toute leur confiance à cette administration ; par contre, elle vote un blâme aux instigateurs qui ont ourdi méchamment la trame dirigée contre elle pour mettre le désaccord dans le sein de la société, en gardant toute son estime à ceux qui avaient cru devoir défendre leurs intérêts.

» Ont signé : Président, M. Faidherbe ; membres, MM. Estraband, Dutin, Lacquement, Tourneau, Vienne, Nédonzel ; le secrétaire, M. Vasseur.

» Roubaix, le 31 janvier 1891. »

Ce vœu est adopté par l'assemblée générale. Puis on nomme un nouveau bureau pour continuer l'ordre du jour de la dernière réunion, M. Gernez est nommé président; il a, comme assesseurs, MM. Vienne et Tourneau.

Après l'examen des différentes questions portées à l'ordre du jour, l'assemblée procède à la nomination des administrateurs ; sont élus: MM. Gernez, Devernay, Dulinchy, démissionnaires, Borezée, Mascart, Gabriel Meillassoux. Elle désigne pour le conseil de surveillance : MM. Pontieu, Vandenbrouck, Nedonzel, Renard, Tourneau, Dachet, Vasseur, Ramaker, Vromon, Cochin, Destombes.

La séance est levée à 6 heures 20, sans incident.

Les affaires de Roubaix-Tourcoing devant la Cour d'appel. — Voici la liste des appels nouveaux, inscrits pour notre région, au rôle général de la Cour de Douai, pendant le mois de janvier :

I. *Tribunal de Roubaix.* — Swertz Pawly et Cie, commissionnaires à Tourcoing, contre la caisse de liquidation des opérations sur marchandises de Roubaix-Tourcoing ; jugement du 29 décembre ; résiliation de conventions. Meunier-Bronchard, constructeur à Roubaix, contre la société Paul Bernier et Cie, sous la dénomination de banque de Hincke ; jugement du 27 octobre ; demande en paiement. Albert Garlet, négociant à Roubaix, contre Jean-Baptiste Dumortier, négociant à Tourcoing ; jugement du 29 octobre ; demande en paiement ou en remboursement de somme. Société anonyme le Comptoir d'Escompte du Nord contre Jean-Paul Bonnet fils, négociants associés à Roubaix, jugement du 12 janvier 1891 ; demande en admission au passif d'une société.

II. *Tribunal de Tourcoing.* — Brillet fils jeune, représentant de commerce à Paris, contre Jean-Baptiste Lemaire et fils, corroyeurs à Tourcoing; jugement du 18 novembre; compétence. Michel frères et Cie, négociants à Narbonne, contre société Charles Jonglez fils, filateurs à Tourcoing; compétence ; jugement du 6 janvier 1891. Gambey, négociant à Paris, contre Calliebooter-Picavet, négociant à Tourcoing, vente ; jugement du 2 décembre 1890. Veuve Delannoy-Leuridan contre syndic à la faillite Lefebvre-Delannoy; jugements des 12 septembre et 5 novembre.

III. *Tribunaux de Lille* : Félix Lorthiois, peigneur de laines à Tourcoing, contre les compagnies d'assurances *La Nationale*, *Le Soleil*, *l'Aigle* et le *Phénix* ; jugements du 13 novembre; règlement de sinistre. Legrand-Dupont, cafetier à Lille, contre Paul Fontier, négociant à Roubaix, jugements des 9 mai et 19 novembre; demande en paiement. Verly-Dubar et Cie ou l'*Echo du Nord* de Lille contre Palémon Glorieux de Tourcoing, demande en dommages intérêts.

Une partie de chiens ratiers. — Beaucoup d'amateurs assistaient, dimanche, à trois heures, chez M. Mesplomb, au Trichon, à la partie de chiens ratiers, engagée entre *Bafoulard* à M. Marc, de Lille, et *Fox* à M. J. B. Clémence, de Roubaix.

Chaque chien avait 20 rats à exterminer ; l'enjeu était de 200 francs. C'est *Bafoulard* qui est resté vainqueur; il a détruit les 20 rats en 1 m. 19 secondes *Fox* a mis 1 m. 23 secondes.

Cette partie a suscité des contestations de la part du propriétaire du chien *Fox* ; il avait d'abord mis 1 minute 17 secondes, mais, au cri de « stop », on s'est aperçu que deux rats couraient encore dans le parc et au second stop, on a constaté au chronomètre 1 minute 23 secondes ; donc, *Fox* a perdu la partie.

Un courageux sauvetage. — Le sauveteur est un jeune enfant de onze ans, Camille Décrits; il habite au n° 291 de la Grande-Rue, et fréquente l'école libre du boulevard de Strasbourg. Il y a quelques jours, en suivant le chemin de halage, il vit sur le canal, près de l'écluse située derrière le couvent de la Visitation, un enfant de son âge, Charles Vandenhende, qui cassait la glace à coups de talons.

A un moment donné la glace se rompit et le petit garçon s'enfonça dans l'eau. C'est alors que Camille Décrits s'est résolument précipité au secours de son camarade et est parvenu, après bien des efforts, à le ramener sur la berge. Des passants ont conduit les deux enfants qui grelottaient de froid, au café de l'*Aviron*.

Le jeune Décrits avait déjà opéré deux autres sauvetages.

La tentative de vol de la rue Richard-Lenoir. — Le parquet de Lille, représenté par M. du Liscoüet, juge d'instruction, accompagné de son secrétaire, s'est rendu à Roubaix dimanche matin, à dix heures pour continuer l'enquête relative à la tentative de vol de laines commise chez M. Wibaux-Florin.

M. du Liscoüet est allé à l'Hôtel-Dieu où il a longuement interrogé le coupable qui y est en traitement. Celui-ci ne semble pas se douter de la gravité de l'affaire dans laquelle il a été compromis, et considère la chose comme une gaminerie; il est loin de penser qu'il sera traduit devant la cour d'assises.

M. le juge d'instruction a jugé que son état de santé n'exigeait plus un long séjour à l'Hôtel Dieu et il a témoigné le désir de voir le plus tôt possible diriger l'inculpé sur la prison de Lille.

Quant aux complices du jeune homme, ils ont réussi jusqu'ici à se soustraire à la surveillance étroite dont ils sont l'objet des deux côtés de la frontière et on n'a même pu retrouver leur trace.

M. du Liscoüet est rentré à Lille à midi.

Arrestation d'un voleur. — Dans la nuit de samedi à dimanche, les douaniers Carrère et Darras, de la brigade mobile de Tourcoing, en embuscade près du pont du Beau-Chêne, virent venir à eux deux individus, porteurs de sacs, qui, à leur approche, voulurent fuir. Ils furent arrêtés et dans leur sac on trouva un grand nombre de volailles. Pendant qu'on conduisait ces voleurs au dépôt de sûreté, l'un d'eux bouscula le préposé Carrère et réussit à prendre la fuite. Celui-ci le poursuivit jusqu'à la barrière du Tilleul, mais il fut impossible de le rejoindre.

Nécrologie. — On annonce la mort de Mme Fidéline Joseph Fremaux, cultivatrice-propriétaire, veuve de M. Pierre Bonte, âgée de 70 ans, demeurant boulevard de Beaurepaire, à la ferme de Wattigny. Ses funérailles auront lieu, mercredi 4 courant à 10 heures et demie, en l'église du Saint-Rédempteur.

Boisieux. — Un incendie, dont la cause est restée jusqu'ici inconnue, s'est déclaré, vendredi, à une heure de l'après-midi, dans les dépendances de la maison occupée par M. Léon Etienne, cabaretier et marchand de charbon, près la place.

L'alarme fut aussitôt donnée et les secours arrivèrent vivement. On parvint à préserver la maison d'habitation et à sauver un cheval qui se trouvait à l'écurie. Celle-ci ainsi qu'un débarras et une pièce servant d'atelier, ont été la proie des flammes.

Les dégâts s'élèvent à 2000 francs dont 1000 pour le mobilier appartenant au locataire qui est assuré à la compagnie *le Nord* et 1000 fr. pour l'immeuble, propriété de M. Leclercq-Taffin, brasseur à Hem, qui n'est pas assuré.

Refuge de nuit. — On nous prie d'insérer les notes suivantes :

— *Nuit du 31 janvier au 1er février.* — Fileurs, 3; ferblantiers, 2, boulangers, 2; tisserands, 3; journaliers, 6; teinturiers, 2, cordonnier, 1; tourneur en fer, 1; mouleurs, 1; terrassier, 1, houilleurs, 2; tailleur de verres, 1 cocher, 1; manouvrier, 1; maçon, 1. Total, 28.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France. 25500

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.

EPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

2 FÉVRIER 1881. — Installation des membres de la Chambre de commerce élus le 28 décembre précédent et renouvellement du bureau qui se trouve composé de M. Aimé Delfosse, président; Screpel-Roussel, vice-président; Alex Vinchon, secrétaire, et Henri Mathon, trésorier. La Chambre décide qu'elle se joindra à celle de Tourcoing pour obtenir que le port de Dunkerque soit choisi de préférence à tout autre, pour point d'arrivée du service maritime projeté entre l'Australie et la France, service auquel notre région apporterait un concours efficace et capable d'en assurer le succès. (*Archives de la Chambre de commerce de Roubaix*, p. 7).

TOURCOING

A la Société de Géographie. — *La conférence du 1er février.* — Il y avait très nombreuse assistance à la conférence faite dimanche par M. de Beugny d'Hagerue sur la Baie de Naples. La séance était présidée par M. Masurel père; qui, bien qu'ayant visité tous les endroits, toutes les merveilles dont a si éloquemment parlé le conférencier, écoutait, suivait avec le même intérêt soutenu que tous les auditeurs. Nous avons rarement vu l'attention excitée à un tel point.

Que de souvenirs en effet : Baïa avec les crimes de Néron, qui fait poignarder sa mère par un affranchi, n'ayant pu réussir à la noyer ; les folies de Caligula, faisant établir sur le golfe un pont de bateaux assez large pour en faire une rue bâtie des deux côtés ; y faire apporter des terres; y planter des arbres les transformer en un mot en boulevard habité par 10.000 personnes. Il y passe sur un char de triomphe. Alors le monstre fait incendier ce travail gigantesque et les 10.000 habitants d'un jour périssent dans les flots.

A chaque pas des noms célèbres de villes et de grands hommes : Le Vesuse, Herculanum, Pompeï, Stabies, Pline, Procida, Ischia ou ont éclaté de si terribles tremblements de terre dans l'antiquité et de nos jours, Capri, la Caprée de Tibère, le Pestum de Virgile, le Soirette de Tasse.

M. de Beugny d'Hagerue a tout vu en connaisseur et il a le don bien rare de vous faire partager toutes ses impressions. Il y a une dizaine d'années peut être qu'il a vu le Vésuve, Pompei, la grotte d'azur, etc. et on dirait, en l'entendant qu'il n'en est revenu que d'hier. Quelle merveille que cette grotte d'azur dans l'île de Tibère ! Mais quel courage, ou quel impérieux désir de tout voir, pour se risquer à une entreprise qui présente de semblables difficultés. M. d'Hagerue a littéralement fait frissonner tout le monde en racontant la manière dont il a pu y pénétrer à l'aide d'une frêle embarcation.

« *Voir Naples et puis mourir* » C'est là certainement une exagération de poëte. Le conférencier nous décrit cette ville où se tiennent de magnifiques choses, mais aussi de bien ordinaires. Quant aux églises, une seule mérite d'être citée.

Le Vésuve, dont on peut maintenant faire l'ascension en *funiculaire* a été étudié d'aussi près que possible par M. de Beugny d'Hagerue: il a pu prendre pied sur l'extrême bord du cratère; sa vue a plongé dans le gouffre, il a vu cette vapeur d'eau qui forme comme un paquet de ouate, il a entendu une détonation semblable à un coup d'une pièce de gros calibre, il a vu cette masse floconneuse, lancée à des centaines de mètres de hauteur, mêlée de pierres, de laves et de cendres.

Le conférencier s'est longuement étendu, au grand plaisir de l'assistance, sur Pompeï qu'il a en quelque sorte fait revivre sous nos yeux. Un directeur des fouilles a trouvé le moyen de reconstituer les formes des créatures vivantes qui ont péri lors de l'épouvantable catastrophe du 19 novembre de l'an 79 de notre ère. C'est ainsi qu'il nous a montré dans une projection un chien à l'attache dans les spasmes de l'agonie. C'est terrifiant, cela vous serre le cœur. M. de Beugny d'Hagerue n'a pas voulu prendre de photographies représentant par le même moyen des hommes, des femmes, des enfants. C'est trop horrible à voir, nous a-t-il dit. Nous le croyons sans peine.

M. Masurel a vivement remercié le conférencier qu'on a, non moins vivement, applaudi.

La Mutuelle, société de secours mutuels des employés de commerce, a tenu, dimanche après-midi, sa réunion générale annuelle.

De l'exposé de la situation financière présenté à l'assemblée, il résulte que l'exercice de 1890 n'a pas été aussi propice que le précédent. La moyenne des indemnités et des journées de maladies a sensiblement augmenté. Mais c'est là une situation commune à toutes les sociétés de secours mutuels qui ont été plus ou moins sérieusement atteintes par l'influenza. Toutefois la *Mutuelle* a pu parer à toutes les éventualités sans toucher à son fonds de réserve, elle a simplement diminué son versement à la caisse de retraites.

Notre excellente société prend de plus en plus d'extension et elle le mérite, pour sa bonne organisation, d'être soutenue et encouragée. Aussi nous aimons à penser que ceux de nos industriels et commerçants qui ne sont pas encore membres honoraires donneront, en se faisant inscrire, une marque d'intérêt pour une société qui rend de réels services à la classe si nombreuse des employés de commerce et d'industrie.

Dans cette même assemblée générale de dimanche, MM. Cyrille Deltour, J.-B. Verdonck et Omer Behague ont été réélus membres de la commission administrative. MM. Henri Duquesne et Paul Duterte ont été admis comme membres participants.

La messe Saint-Blaise. — Il y avait foule lundi matin dans l'église Notre-Dame pour assister à la messe Saint-Blaise commerçants, industriels, ouvriers trieurs et peigneurs de laine avaient tenu à honorer leur patron : nous avons rarement vu une telle affluence.

La statue du saint était entourée d'un brillant luminaire. La maîtrise de Notre-Dame a, sous la direction de M. Wibaux, chanté une fort belle messe.

Au cercle des officiers. — Samedi soir, les officiers de Tourcoing se sont réunis au siège de leur cercle, café Marattu, dans un banquet, à l'occasion de leur fête annuelle. Tout s'est passé avec la plus grande cordialité.

Les pauvres ne pouvaient être oubliés en cette fête : une quête faite avant de se séparer a produit 50 fr. qui seront versés à l'œuvre des fourneaux économiques.

Les fourneaux économiques — *5e liste.* — Mme veuve J. P. Flipo-Holbecq, 200 fr. ; MM. Emile Leplat, 100; Louis-François Motte frères, 100. Robert Fallot, 100; Auguste Bigot, 100 ; Mme veuve Vandeputte, 50, Mme veuve Félix Lepoutre, 50 ; MM. Desmazières frères, 50 ; Etienne Voreux, 100 ; François Masure Lorthiois, 200 ; Rousseau-Liénaert, 100; Flipo-Bouchart, 50; Félix Masurel-Tiberghien, 100; Emile Tiberghien Desurmont, 100 ; Paul Tiberghien-Flipo, 100; Auguste Six-Glorieux, 100 ; Christory-Jacquart, 50; Anselme Dewavrin, 50 ; Louis Lehembre, 100; Jean Flipo-Desurmont, 100; Charles Flipo Prouvost, 100; total 2.000 fr. ; listes précédentes, 11.310 fr. Total : 13.340 fr.

Outrages aux mœurs. — Albert Trachet, âgé de 21 ans, ouvrier, né à Gand, marié sans enfants, demeurant en logement dans un cabaret de la rue de l'Union, descendait, vers midi, à la gare de Tourcoing, venant de Croix, dans une tenue plus que débraillée. Il a été arrêté par l'agent Lorthiois et sera conduit aujourd'hui lundi à Lille.

Mouveaux. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée chez M. Delescluse-Buchy, estaminet de *La Forgette*, au bénéfice d'une famille nécessiteuse :

1126. 1126. 2040. 2411. 2034. 2129. 793. 1878. 1380. 260. 1307. 1000. 2339. 2.01. 706. 1825. 1803. 2128. 197. 2018.

FEUILLETON DU 3 FÉVRIER 1891. — N° 93

LE CRIME D'UNE SAINTE

Grand roman inédit

CINQUIÈME PARTIE

VIII

Le secret de Madame Gervais

— Oui, oui ! Allons au théâtre...

— Ne devions-nous pas danser ici ?... fit Corvol.

— On dansera après ! répondit Madeleine.

— Du moment que c'est votre désir, ma chère amie, reprit son mari, je suis à vos ordres. Allons !...

— Oui !... Allons ! Allons !...

Une femme de chambre vint apporter à Madeleine un chapeau et un manteau.

En un instant tout le monde fut prêt et l'on se mit en route en riant très fort de la bonne idée qu'avaient eue ces comédiens en venant établir aux Charmerettes leur théâtre ambulant.

— Laissons les dames aller devant, et permettez-moi de conclure notre conversation, mon cher monsieur Corvol, continua le conseiller à la Cour en passant son bras sous celui du misérable. Le jury envoie les criminels à la Nouvelle-Calédonie et il pense que c'est un châtiment suffisant. Il se trompe !... D'abord de la Nouvelle-Calédonie, on en revient !...

— On en revient !... Vous croyez !...

— Cela est certain. Les uns après avoir terminé leur peine, les autres graciés; quelques-uns même, beaucoup trop nombreux, après s'être évadés... Alors, qu'arrive-t-il ?...

Tout le monde était arrivé sur la place où se dressait la tente de Florimond, et la foule de paysans s'était ouverte, respectueuse, devant la châtelaine et ses hôtes.

Il y eut d'abord un murmure général d'étonnement et de satisfaction.

Toute la façade était brillamment illuminée au gaz et à la lumière électrique et sur les tréteaux disposés de chaque côté de la porte d'entrée se tenaient sur une ligne les musiciens, tous très proprement habillés en hussards hongrois, et ayant devant eux, sur un pupitre, le morceau de la partition qu'ils exécutaient.

Au pied de l'escalier qui conduisait à l'entrée, deux gendarmes en grande tenue se tenaient pour contenir la foule, tandis que le garde-champêtre des Charmerettes, coiffé de son tricorne et portant un large baudrier à plaque étincelante, veillait à côté du contrôle.

Ce contrôle était une loge tendue de draperies rouges, où, devant une grande table d'acajou, était assise Mme Florimond elle-même, en robe de soie noire très simple, donnant les billets. Auprès d'elle, le régisseur en redingote, indiquait les places et faisait entrer le public.

Les paysans n'avaient point attendu l'arrivée des gens du château, et quoique l'orchestre continua de jouer au dehors, un grand nombre étaient déjà montés et s'étaient placés.

Toutefois ils s'arrêtèrent pour laisser passer M. Corvol et ses invités.

— Je n'ai point terminé, disait en ce moment le président du Tribunal à son interlocuteur, toute mon argumentation. Nous continuerons à l'entr'acte, si vous le voulez bien. En ce moment, soyons tout au plaisir !...

Corvol monta les marches de l'escalier...

Ah ! çà, devenait-il fou ?...

Pourquoi ces marches le faisaient-elles songer à ces degrés de bois que montait jadis l'assassin condamné, quand il allait payer sa dette à la société !...

C'était la faute de cet imbécile de juge, qui depuis une heure l'entretenait de criminels et de peine de mort, de bagne et d'échafaud !

Et puis, en vérité, la tête lui faisait très mal.

L'alcool agissait, joint aux préoccupations de la journée.

Mais on lui parlait. Il reprit son sang-froid. Il sourit même...

C'était monsieur le Directeur du théâtre lui-même qui s'avançait pour le recevoir, en habit noir, cravate blanche, le plastron de la chemise d'une raideur et d'une blancheur remarquables sous son gilet ouvert, ganté gris-perle, et l'abordant avec le salut le plus courtois.

— Je vous serai éternellement reconnaissant, monsieur le maire, ainsi qu'à l'honorable société qui vous accompagne d'avoir bien voulu honorer notre théâtre de votre présence. Mes artistes et moi, nous allons redoubler de zèle, pour ne pas vous paraître trop médiocres, à vous et à vos invités, des connaisseurs sans contredit.

Corvol salua au compliment.

— J'ai voulu vous placer moi-même, continua Florimond, afin que vous soyez bien... Permettez-moi de vous montrer le chemin. Ces fauteuils sont réservés pour votre société, monsieur. Ce sont nos fauteuils d'orchestre... J'ai dû placer quelques-unes de ces dames dans les loges. Voyez ! elles sont déjà installées !...

Corvol aperçut en effet dans une avant-scène du rez-de-chaussée Madeleine avec Mme Hardouin et plusieurs autres dames.

Florimond avait suivi son regard.

— Mme la maîtresse a préféré, malgré mes instances, se mettre au fond de la loge, la lumière de la rampe la fatiguant, m'a-t-elle dit... D'ailleurs, monsieur, elle verra aussi parfaitement que si elle était sur le devant...

— Vous allez bientôt commencer ?...

— Presque immédiatement, monsieur le maire... La salle est pleine et certainement nous allons être obligés, à notre grand regret de refuser du monde !... Ah ! j'oubliais... Voici le programme de la soirée.

Son petit speech terminé, Florimond se retira avec son bon sourire d'artiste de province.

Mais, tandis qu'il disparaissait par une petite porte de toile placée sur les côtés de la rampe, sa figure prit aussitôt un caractère saisissant de gravité, et il adressa à Madeleine un long coup d'œil, auquel celle-ci répondit par un regard empreint d'un enthousiasme et d'une confiance suprêmes.

Corvol n'avait rien remarqué.

Il lisait machinalement le programme qui lui avait été remis; cela ne l'intéressait pas...

Les souffrances physiques augmentaient...

Cependant il fallait qu'il restât là.

Madeleine était auprès de lui ; il la voyait.

Tout à l'heure, après cette stupide soirée, il la prendrait sous son bras et l'emmènerait.

Il fallait qu'il ne souffrît pas, qu'il fût prêt et armé pour la lutte décisive !...

— Quel spectacle va-t-on nous donner ? lui demanda le président du tribunal qui était resté son voisin obstinément.

— Pas grand'chose de bon, probablement... Mais c'est notre devoir d'encourager les arts ! répondit-il en essayant de sourire.

— Vous avez le programme ?

— Le voici.

— C'est un spectacle coupé ! fit le juge après avoir examiné le papier que venait de lui tendre Corvol.

— Ah !

— Oui. Voyez : *La consigne est de ronfler*, vaudeville en un acte. Des poésies !... Un intermède musical, et pour finir *La Dormeuse éveillée*, pièce en un acte.

— Alors ce sera long ?...

— Oh ! ils termineront vraisemblablement pour l'heure du feu d'artifice [illegible], car vous nous donnez un feu d'artifice, nous a dit [illegible]

— Oui !... [illegible] madame Corvol...

Corvol [illegible] En effet...

[illegible] ne semblait pas être complètement à la conversation.

Ces deux mots : madame Corvol, l'avaient troublé profondément en même temps qu'ils remuaient de nouveau dans son cerveau le monde des pensées qui s'y agitaient si confusément quelques instants plus tôt.

Il jeta un coup d'œil sur sa femme, qui souriait dans l'avant-scène, en causant avec Mme Hardouin.

La salle était littéralement bondée. Il y faisait très chaud.

Des girandoles de gaz, placées en appliques le long de la galerie et des colonnes qui la séparaient de la scène éclairaient la salle, répandaient une odeur âcre que ne parvenaient pas à dissiper les courants d'air impossibles à éviter dans l'installation quelque peu rudimentaire de l'édifice.

En même temps, de cette foule de paysans si compacte en cet étroit espace, se dégageait une buée tiède et lourde.

Corvol s'en sentait quelque peu incommodé.

— Je sortirai à l'entr'acte et je resterai dehors ! pensa-t-il.

Le spectacle allait, en effet, commencer.

Sur l'estrade, à l'extérieur, Florimond venait d'apparaître et renvoyait les musiciens dans la salle, où ils prenaient leurs places dans l'orchestre.

Lorsque le dernier d'entre eux y fut entré, un rideau se souleva.

Une femme se montra.

C'était madame Gervais.

Elle était très pâle, et ses yeux brillaient d'un éclat singulier.

— Il est là ? demanda-t-elle d'une voix brève.

— Oui, répondit Florimond.

— Ses invités l'ont accompagné ?

— Au grand complet.

— De notre côté tout est-il prêt ?

— Absolument. Goëland a terminé pendant le dîner les derniers préparatifs.

— Madeleine est dans la loge convenue ?

— Elle vient d'y entrer. Mais sait-elle bien tout ce qu'elle doit faire ?

— Je lui ai fait toutes mes recommandations dans l'après-midi, et je suis sûre d'elle.

— Alors, nous pouvons commencer ?

— Oui ! Et à la grâce de Dieu !...

IX

Spectacle forain

Les trois coups réglementaires retentirent. L'orchestre joua une ouverture, et la toile se leva.

On jouait *la Consigne est de ronfler.*

C'était la troupe de Florimond qui interprétait, et fort bien, ce joyeux vaudeville.

La salle, qui n'était pas difficile à égayer, du reste, et ne cherchait pas à se marchander à elle-même son plaisir, ne tarda pas à se mettre en belle humeur et manifesta sa satisfaction par de francs et larges éclats de rire.

La gaieté du public gagna bientôt jusqu'à Corvol, qui ne songea plus à se retirer.

Il regarda Madeleine, qui elle aussi riait beaucoup dans son avant-scène.

La pièce continuait au milieu d'une hilarité qui ne s'arrêta qu'après la chute du rideau.

Toute l'assistance rappela deux fois les acteurs, qui furent couverts d'applaudissements.

— Savez-vous que c'est très bien joué pour un théâtre ambulant ? déclara le conseiller aux digestions difficiles, auquel la gaieté du spectacle semblait avoir rendu le libre exercice de son estomac récalcitrant.

— Très bien ! répondit Corvol.

— Si nous allions un instant prendre l'air.

— Volontiers.

Mais au Théâtre National Cocherat les entr'actes étaient fort courts, ce qui serait à souhaiter dans les théâtres parisiens.

En effet, au moment où le public se disposait à quitter ses places, des coups frappés sur la scène l'avertit de ne pas se déranger.

— Ah ! ah !... fit le préfet. C'est le tour des Intermèdes !...

Le rideau se leva de nouveau.

Un monsieur en habit noir était debout sur la scène, tenant devant lui un violoncelle.

Il salua et commença à jouer.

Dès les premières notes, il fut facile de voir que l'artiste, — le chef d'orchestre possédait un talent indéniable.

(*A suivre.*) PIERRE DECOURCELLE